



Concertation sur la réalisation du Schéma directeur des mobilités actives

**Compte-rendu de la réunion citoyenne de lancement
du 18 avril 2023 à Bourg-la-Reine**



La réunion citoyenne s'est tenue le mardi 18 avril 2023, de 19h00 à 21h00 dans la salle des Colonnes de Bourg-la-Reine. Elle a réuni 23 Réginauburgiens (hors représentants et membres des services de la Ville de Bourg-la-Reine).

Table des matières

1. Accueil républicain et introduction.....	3
2. Présentation de la démarche SDMA et de sa méthodologie et échanges.....	4
3. Présentation des grandes priorités et enjeux techniques du SDMA et échanges.....	8
4. Explication du fonctionnement du travail en 3 sous-groupes et des contributions.....	8

1 Accueil républicain et introduction

Louise CORMIER, modératrice, SYSTRA, salue et remercie l'ensemble des participants pour leur présence, avant de se présenter et d'inviter Patrick DONATH, maire de Bourg-la-Reine, à partager un mot d'accueil républicain.

Patrick DONATH, maire de Bourg-la-Reine, souhaite la bienvenue aux participants. Il souligne que le développement durable est une urgence reconnue au regard de la réalité du changement climatique. Il rappelle la canicule vécue l'été dernier comme une preuve de ce changement climatique. C'est pourquoi, la ville entend mettre en place des actions concrètes et nécessaires, telles que la rénovation thermique des bâtiments afin d'aider les populations à lutter contre les effets de ce changement. Il mentionne que le forum de la rénovation organisé l'année dernière avait connu un franc succès et que les actions seraient renforcées à travers l'élaboration d'un plan pluriannuel de rénovation des bâtiments publics de la ville à hauteur de 20 millions d'euros. Une nouvelle école à la Faïencerie a également pour ambition de figurer parmi les bâtiments franciliens certifiés durables avec le label BDF (bâtiments durables franciliens).

Il indique que nous sommes là ce soir pour échanger sur les mobilités actives, qui connaissent actuellement une forte progression dans la société et dans la Ville de Bourg-la-Reine. Selon lui, cette croissance des modes actifs intervient à la suite d'une double prise de conscience : d'abord sur les émissions de CO² des véhicules motorisés, ensuite sur les effets bénéfiques des mobilités actives sur la santé.

Il estime que la ville doit accompagner cette transition davantage, même si des actions ont déjà été mises en place pour encourager l'utilisation du vélo. Les élus sont mobilisés dans l'élaboration du Plan vélos de la ville en travaillant à ce qu'il soit cohérent avec les Plans vélo du département, de la métropole et de la région. Il cite les différents chantiers de la ville, tels que :

- la rénovation de la rue de la Bièvre, qui sera mise en sens unique pour les véhicules motorisés, afin de réserver une voie aux vélos ;
- le projet de la place Condorcet, qui vise à donner plus de place aux piétons et aux vélos dans l'espace public tout en limitant les conflits d'usage.

Il insiste sur l'importance de la participation des Réginaburgiens afin d'enrichir, avec l'aide du bureau d'études SYSTRA, le diagnostic et les scénarios possibles du futur schéma directeur des mobilités actives. Il souhaite une bonne réunion à tous.

Louise CORMIER, SYSTRA, présente les deux séquences de la réunion alternées avec deux temps d'échanges en plénière et en ateliers thématiques. Elle annonce qu'un compte-rendu détaillé sera rédigé et rendu public. Elle ajoute que cette réunion d'aujourd'hui concerne la première phase du projet, appelée « Diagnostic », et que deux réunions publiques seront programmées en cohérence avec les prochaines phases : celle dédiée à l'élaboration des

scénarios et celle restituant le Schéma directeur final. Elle informe que les études en cours dans le cadre du diagnostic seront enrichies des échanges de cette soirée et des résultats du questionnaire dédié aux habitants. Elle précise qu'il reste disponible en ligne sur la plateforme de participation citoyenne de la ville, ainsi qu'en format papier dans le magazine municipal. Elle conclut en invitant à y répondre et à le partager à d'autres habitants avant sa clôture le 11 mai.

2 Présentation de la démarche SDMA et de sa méthodologie

Louise CORMIER, SYSTRA, présente les intervenants de la ville de Bourg-la-Reine **Monsieur Cédric NICOLAS, 8^{ème} Maire adjoint délégué aux mobilités, au numérique et à l'innovation des services au public et Monsieur Tristan LEGENDRE, Conseiller municipal délégué à la ville cyclable.**

Cédric NICOLAS, Bourg-la-Reine, indique que la Ville de Bourg-la-Reine est traversée par des infrastructures de transport majeures du Sud Francilien, soumises à des nombreuses mutations dues à l'évolution des modes de déplacements des habitants. Il présente les différentes infrastructures :

- **Un réseau routier important en pleine transformation**, constitué par la RD920 -voie structurante Nord-Sud de l'agglomération parisienne-, la RD74 (rue de la Bièvre) et la RD60 (avenue Galois) pour des liaisons intercommunales Est-Ouest, réaménagées pour favoriser la circulation des vélos et des piétons.
- **Un réseau de transport assez structurant** avec le RER B et un nœud de lignes de bus important, structurées autour de la Place de la Gare, elle-même rénovée lors du précédent mandat dans l'intention de créer un centre-ville plus apaisé et ouvert aux vélos et aux piétons.

Il souligne que la vision des élus est de transformer Bourg-La-Reine en ville durable, sécurisée et propice aux déplacements actifs (vélo, marche, trottinette). Il explique que la ville a procédé à une transformation de la Place de la Gare (avec une continuité jusqu'à la rue Roedel) et prévoit également d'apaiser la Place Condorcet dans les prochaines années. Le plan vélo mis en œuvre en 2021 visait à favoriser la fluidité du changement de modes de transports à Bourg-la-Reine : déplacements internes, déplacements vers l'avenue de la gare et déplacements loisirs (parc de Sceaux).

Il précise que les « mobilités actives » renvoient à tous modes de déplacement pour lesquels la force humaine est nécessaire, pas seulement au vélo, mais aussi à des autres pratiques telles que la marche et la trottinette manuelle. Il indique que trois objectifs sont visés dans le cadre de l'élaboration du SDMA :

- Accompagner le développement des mobilités actives ;

- Proposer des aménagements et des actions pour développer ces nouvelles pratiques ;
- Améliorer les conditions de déplacement « tous modes » sur le territoire, en cohérence avec les autres collectivités (Région, Département, l'intercommunalité Vallée Sud Grand Paris).

Il précise que la Ville a mis en place une méthodologie d'élaboration d'un diagnostic pour définir les éventuelles évolutions des aménagements de la Ville pour favoriser les mobilités actives. Ces études sont pilotées par le cabinet d'études SYSTRA, avec l'appui des élus, des agents de la ville et des associations représentatives d'habitants de Bourg-la-Reine. Ce diagnostic intègre une concertation afin de recueillir les besoins et les attentes des habitants.

Tristan LEGENDRE, Bourg-la-Reine, explique que la concertation en cours a pour objectif de renforcer le diagnostic technique et qualitatif à travers les contributions des Réginaburgiens. Il précise que le diagnostic est effectué sur la base de comptages et rencontres avec les acteurs de la Ville, en soulignant que cette phase est très chronophage mais essentielle pour le succès du projet. Il évoque les deux phases qui suivront le diagnostic à savoir :

- L'étude des différents scénarios : au cours de cette étape, les propositions des habitants seront approfondies autour de propositions de scénarios puis comparées aux données du diagnostic afin de trouver le meilleur scénario possible. Des ateliers seront organisés à cet effet à la mi-juin.
- Une troisième phase permettra de restituer le Schéma Directeur des mobilités actives retenu, qui sera présenté aux habitants lors d'une visite de terrain ouverte à tous.

Un Réginaburgien, estime que les pistes cyclables sont bien réparties dans la Ville cependant la signalétique n'est pas très visible. Il affirme qu'en tant que piéton, il trouve qu'il est difficile de marcher dans ces conditions, avec les risques de collisions avec les cyclistes.

Une Réginaburgienne depuis 40 ans, explique qu'elle est piétonne et demande quelles sont les associations qui représentent les piétons à Bourg-la-Reine. Elle affirme ne pas se sentir à l'aise dans la ville.

Une participante, cycliste et piétonne et habitante du quartier Fontaine Grelot, revient sur le questionnaire en signalant que la rubrique d'inscription aux rendez-vous de la concertation propose pas de laisser ses coordonnées pour être tenu au courant des suites de la concertation et demande que ce problème soit résolu. Elle explique qu'il faut d'abord prendre des mesures pour protéger les piétons et veiller à préserver l'âme de la ville, pour en faire un lieu de vie agréable. Elle insiste sur le fait que la Ville ne doit pas devenir « une autoroute de cyclistes ». Elle indique des mesures doivent être prises pour conserver certains lieux de vie : par exemple renforcer la signalétique. Selon elle, la Rue Roëckel souvent traversée par des cyclistes pressés doit demeurer un lieu de vie. Elle mentionne également que les pistes cyclables unidirectionnelles adaptées aux grandes vitesses doivent évoluer.

Yvon BELLEC, se présente et mentionne qu'il est membre de l'association nationale **RUE DE L'AVENIR-60 millions de piétons**. Il indique qu'il n'y a pas encore de structure formelle de l'association dans la **Ville de Bourg-la-Reine** mais se dit prêt à travailler avec les habitants pour mettre en place une association représentative des piétons de la Commune. Il propose de s'adresser directement à la personne ayant posé la question au moment du pot convivial.

Cédric NICOLAS, Bourg-la-Reine, explique le plan vélo de la Ville avait pour objectif de sécuriser les déplacements à vélo face à la circulation automobile et de leur permettre de partager l'espace avec les piétons. Il ajoute que ce plan, conçu initialement avant la pandémie de COVID pour répondre aux besoins de déplacements internes (intermodalité vers la gare) et de loisirs, doit être réadapté en raison des conflits d'usage produits par les excès de vitesse des cyclistes et le développement de nouveaux usages du vélo tels que le vélo-cargo et le vélo de livraison. Selon lui, l'adaptation de certaines infrastructures sera au cœur des futures évolutions : il mentionne la contre-allée de l'Avenue du Général Leclerc, auparavant inspirante pour de nombreuses communes voisines, qui est devenue aujourd'hui un point noir de la Ville en raison des nombreux conflits d'usage qu'elle engendre. Il souligne qu'il est nécessaire de trouver une nouvelle manière de protéger les piétons et les cyclistes sans opposer ces usages.

Une participante prend la parole hors micro pour souligner que les piétons bénéficient d'une priorité et d'une protection accordée par le code de la route.

Cédric NICOLAS, Bourg-la-Reine, confirme que la priorité des piétons doit être mieux prise en compte dans les aménagements prévus.

Tristan LEGENDRE, Bourg-la-Reine, souligne que la période de la concertation est une occasion propice pour enrichir le diagnostic grâce aux remarques et expériences des participants. Il explique que deux outils sont mis à la disposition des participants : une carte de la ville pour localiser précisément les problèmes et une fiche de contribution pour rédiger leurs propositions. Il précise que les remarques sur le questionnaire seront prises en compte et que des modifications seront apportées sur le magazine municipal de mai et le site de la participation citoyenne. Il informe que la date de clôture du questionnaire est fixée au 11

Une Réginaburgienne, demande si le futur schéma directeur prendra en compte les évolutions des transports en commun, notamment l'arrivée éventuelle du métro. Elle estime que ces évolutions pourraient également influencer le plan des mobilités actives.

Un Réginaburgien, explique que l'appropriation de nouvelles infrastructures nécessite du temps. Il considère que les pistes cyclables ne sont pas obsolètes, malgré ce que certains peuvent dire, mais qu'il faut attendre que le vélo et les nouvelles pratiques de mobilité active deviennent des habitudes. Il invite donc tout le monde à être plus optimiste pour un espace public apaisé et une cohabitation pacifique entre cyclistes et piétons.

Une participante s'exprime hors micro en insistant sur l'importance de prendre en compte le vieillissement de la population.

Une habitante de Bourg-la-Reine depuis 10 ans et mère d'enfants en bas âge, affirme vouloir initier ses filles au vélo malgré leur jeune âge, mais trouve qu'il est dangereux de circuler dans la Ville. Elle estime que les actions en faveur du vélo s'améliorent beaucoup, alors que la situation des piétons s'empire. Elle attire l'attention de tout le monde sur le fait qu'il ne faut pas opposer les piétons aux cyclistes, mais plutôt donner autant de place aux piétons. Elle explique enfin que la circulation à vélo sur la RD74 est très difficile et que les arbres ont pris de la place aux piétons en général.

Un Réginaburgien, se définit comme piéton et cycliste. Il mentionne qu'il est difficile de circuler pour les parents comme lui qui utilise une poussette ainsi que les personnes à mobilité réduite, à cause des excès de vitesse des automobilistes, même dans les quartiers résidentiels où la limite de vitesse est de 30km/h. Il souligne également que l'Avenue du Général Leclerc n'est pas équipée de signalisation, ce qui complique davantage les passages piétons. Il demande comment la Ville compterait apaiser tous ces conflits d'usage et réduire la place de la voiture qui prend de plus en plus d'espace.

Cédric NICOLAS, Bourg-la-Reine, souligne que les aménagements actuels ne sont pas complètement obsolètes, mais qu'il est nécessaire de les ajuster en fonction des évolutions des modes de transport et des conflits dans l'espace public. Il explique que c'est précisément l'objectif du réaménagement de la RD à deux voies. Il ajoute qu'un parking en centre-ville est aussi disponible pour les voitures. Il indique que ces projets s'inscrivent également dans d'une dynamique territoriale plus large, avec les travaux d'aménagement du département au nord de la Ville (jusqu'à la Porte d'Orléans) qui visent à favoriser les circulations piétonnes et cyclistes. Il précise que la Ville travaille à bénéficier de ces grands travaux du département, et que la transformation de la Place Condorcet donnera également plus d'espace à la circulation piétonne (à l'instar de la Place de Gare où 60% de l'espace est consacrée aux marcheurs). Il précise que le plan des mobilités actives est indépendant de l'arrivée éventuelle du métro, qui est toujours en discussion.

Tristan LEGENDRE, Bourg-la-Reine, estime que les dysfonctionnements actuels des infrastructures sont liés à un besoin d'adaptation face aux évolutions des habitudes, mais également à un répertoire de comportements qui doivent évoluer. Pour accompagner les habitants dans l'adoption de bons comportements, la Ville propose plusieurs initiatives, notamment un coaching vélo pour apprendre aux habitants à rouler à vélo, ainsi qu'un programme scolaire « Savoir rouler à vélo » destiné aux classes de CM2 dès septembre 2023, visant à permettre aux enfants à s'approprier l'espace public à travers la pratique du vélo. Il indique que la Ville est ouverte à toutes les suggestions et nouvelles actions à mettre en place pour faciliter la pratique du vélo.

3 Présentation des grandes priorités et enjeux techniques du SDMA

Cédric NICOLAS, Bourg-la-Reine souligne les premiers éléments saillants relevés dans la phase du diagnostic technique (encore en cours).

- La pratique de la marche est difficile dans les quartiers résidentiels et sur les trottoirs du centre-ville. Doivent être prévus davantage de place pour les piétons et les cyclistes sur les grands axes de la Ville ainsi qu'une adaptation vis-à-vis des nouveaux usages du vélo. Il est également nécessaire de réfléchir à la cohérence du plan avec les aménagements en cours mentionnés précédemment.
- Des pistes cyclables ont été aménagées sur les axes routiers mais il reste des difficultés de traversée pour les piétons et des cyclistes parfois malgré les travaux de la RD74 (rue de Fontenay).
- Des actions doivent être entreprises pour apaiser les quartiers, notamment en installant des pistes cyclables en propre et en encourageant le respect des vitesses.
- Il est également important de prévoir des espaces de stationnement pour les nouveaux modes de vélo tels que les cargos et la livraison afin de ne pas gêner la circulation des piétons.

4 Explication du fonctionnement du travail en sous-groupes et de la fiche de contribution

Louise CORMIER, SYSTRA, rappelle les grandes questions qui seront posées dans les trois ateliers prévus :

- 1 Quelle cohabitation dans l'espace public entre les modes piétons, cyclistes et automobiles ? Quelle adaptation de l'espace public autour pour la favoriser ?**
Où sont les principaux points noirs de circulation ? Les lieux accidentogènes ?
Les rues apaisées sont-elles suffisamment sécurisées pour la pratique du vélo ?
- 2 Quelle continuité entre les quartiers de Bourg-la-Reine ? Entre Bourg-la-Reine et les villes avoisinantes ?**
Manque-t-il des continuités / des perméabilités entre les quartiers ? Si oui, où ?
- 3 Quels aménagements réaliser pour les mobilités actives ? Où en priorité ?**
Quelles améliorations des pistes cyclables ? Le jalonnement est-il adapté ?
Quelles améliorations pour le stationnement ?

Elle décrit le déroulement des ateliers qui sont répartis en trois sous-groupes et disposés en trois tables en fonction des trois grandes questions posées. Chaque table est appuyée d'un membre du bureau d'études SYSTRA et d'un agent des services de la Ville pour animer les discussions. Les participants se présentent tour à tour, présentent leur(s) proposition(s) et

co-signent une fiche de contribution si des synergies se dégagent. Elle présente la structure des fiches de contribution à remplir (intitulé de la contribution, utilité et pour qui, et suggestions de mise en œuvre). Elle souligne que ces propositions contribueront à améliorer de manière qualitative le diagnostic. Elle mentionne que près de 200 réponses du questionnaire ont été recueillies jusqu'à présent. Elle invite enfin le Maire à donner le mot de conclusion.

Patrick DONATH, Maire de Bourg-la-Reine, exprime sa gratitude envers les participants pour leur présence et leurs contributions. Il souligne qu'ils ont selon lui soulevé des questions importantes sur la coexistence des usages et des besoins de mobilités dans la Ville et dans ses quartiers. Il estime que les échanges permettront de trouver des solutions plus adaptées à ces enjeux. Le maire souligne que la pandémie de COVID a accéléré le mouvement des mobilités actives, nécessitant une prise de conscience et une adaptation rapide. En effet, Bourg-la-Reine ne peut pas se permettre d'attendre l'arrivée de nouvelles infrastructures de transport pour s'adapter à cette évolution, vu le temps nécessaire pour effectuer des changements et mettre en place des solutions. Il souhaite que les ateliers permettent de renforcer le diagnostic actuel afin de trouver des réponses adaptées aux défis à venir.